

ENDUR'OC DU 30/08/2008

QUI SOMMES NOUS ?

Nous sommes une association loi 1901, affiliée au Codever regroupant des passionnés de motos vertes respectueux de l'environnement.

Après avoir organisé les années précédentes, et ayant la possibilité cette année encore d'avoir des terrains pour pouvoir tracer les spéciales nous continuons le même concept. Nous vous proposons donc de passer une journée conviviale sur un terrain privé de 13 Hectares, où se mêleront à la fois, spéciale banderolée, ligne et extrême artificielle. Le tout sans chronos ni compétition ou chacun pourra observer les talents d'enduristes de ses potes pour en reparler le soir autour d'un bon repas.

DEROULEMENT DE LA JOURNEE

8H30 Accueil et vérifications sur le site du Mas de treilles (route fléchée à partir de Villeneuve d'Aveyron en direction de Sainte croix) avec petit déjeuner

9H30 Ouverture des spéciales

12h00 Repas

16h30 Fermeture des spéciales

17h00 Douche

18h00 Apéro banda

21h00 Repas « Méchoui »

22h30 Soirée BANDA

(Possibilité de camper sur place)

LE PRIX

<u>PILOTES</u>	45 Euros toute la journée + la soirée (2 repas). 30 Euros toute la journée (1 repas).
<u>ACCOMPAGNATEURS</u>	25 Euros toute la journée + la soirée (2 repas). 15 Euros repas du soir + soirée (1 repas).
<u>ENFANTS - de 12 ans</u>	Gratuit

LES CONTACTS

Inscriptions avant le 15 Août 2008

Pour de plus amples renseignements sur la journée :

Xavier LAROCHE ☎ 06-22-56-01-43

Régis FAU ☎ 05.65.64.67.09 ou 06.33.01.34.52

FICHE D'ENGAGEMENT A RETOURNER POUR L'ENDUR'OC DU 30 Août

FORMALITES

La moto doit être conforme à la législation en vigueur sur les véhicules à moteur, elle est soumise au strict respect du code de la route. Les participants et leurs véhicules doivent être obligatoirement couverts auprès d'une compagnie d'assurance.

SPECIFICATIONS PARTICULIERES

Toute personne est aussi seule et entièrement responsable des dommages éventuels subis ou occasionnés à autrui. Les participants s'engagent à renoncer à tout recours ou poursuites à l'encontre des organisateurs et du propriétaire des terrains.

ANNULATION

Si l'épreuve ne pouvait avoir lieu pour quelque raison que ce soit, les organisateurs ne pourraient être tenus responsables et les participants ne pourraient obtenir aucune indemnité à part le remboursement de leur droit d'engagement.

EXCLUSION

L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant dont le comportement serait jugé dangereux pour les autres et pour l'avenir du tout-terrain en général. Sauf indication de l'organisation, interdiction absolue de traverser prairies et champs.

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR

NOM : **PRENOM** :

ADRESSE :

CODE POSTAL : **VILLE** :

TEL : **E-Mail** : **AGE** :

PERMIS : CATEGORIE N° DELIVRE LE

MOTO : MARQUE..... MODELE.....CYLINDREE..

IMMATRICULATION

ASSURANCE : COMPAGNIE..... N° de POLICE..... EXPIRE LE

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance du règlement particulier et m'engage à le respecter ainsi qu'à me conformer aux directives des organisateurs.

Fait à **Le** **Signature suivie de «lu et approuvé »**

Tout engagement devra être accompagné d'un chèque de la totalité des réservations à l'ordre de passion moto verte :

⇒ Pilote 45€ x = €

30€ x = €

Accompagnateur 25€ x = €

15€x = €

Enfant midi gratuit x.....=

merci d'indiquer le nbr d'enfant

Soir gratuit x.....=

TOTAL =€

Nota : les chèques ne seront encaissés qu'après la manifestation.

A RENVOYER AVANT LE 15 Août 2008 A :

Mr FAU régis la roque 12700 CAUSSE ET DIEGE

Attention Nombre de Places Limitées !